

**Sujet:**Enquête publique sur la commune du Juch

**Date:**2021-04-01 23:19

**De** [REDACTED]

**À:**"regie.eau@douarnenez-communaute.fr" <regie.eau@douarnenez-communaute.fr>

Bonsoir,

Suite à l'enquête publique sur les périmètres de protection de la prise d'eau superficielle de Keratry réalisée sur la commune du Juch et après échange avec le commissaire enquêteur, nous souhaitons vous faire part de nos remarques :

-D'une part, nous sommes mis devant le fait accompli, car à chaque visite du Spanc, il nous a été répondu : « tant que vous ne vendez pas votre maison, les travaux ne sont pas nécessaires ».

-Si ces travaux nous sont demandés, cela nous engage à 10 à 15 000 euros de frais, un budget plus que conséquent pour notre foyer, cela n'est pas normal !

-Pourquoi ne pas nous raccorder au réseau du tout-à-l'égout de la commune, en passant notamment par la parcelle 186 qui est non constructible ?

Nous demandons donc à l'issue des conclusions de cette enquête à pouvoir être raccordé au tout-à-l'égout comme les autres propriétaires de la commune du Juch.

Bien cordialement.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]